



MUNICIPALITÉ DE  
Notre-Dame-de-la-Merci

## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

#### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci adoptera les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 décembre 2024 à 19h00 à la salle communautaire du Manoir de la Rivière Dufresne situé au 1948 chemin Notre-Dame-de-la-Merci.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

**Martine Bélanger**

Directrice générale / greffière-trésorière